

Image not found or type unknown



Mon institut a brulé et continuze à encaisser mes chèques.

Par **lamarie85**, le **06/09/2012** à **12:27**

Bonjour, rnrnIl y a 4 mois, je me suis fait plaisir en m'offrant 10 séances amincissantes pour un montant de 500 €, dans un institut spécialisé. rnrnLe paiement s'est fait sous forme de plusieurs chèques avec dates prédéfinies. rnrnL'institut a brûlé il y a 3 mois et continue à encaisser les chèques alors qu'il ne peuvent me rendre le service voulu... J'ai eu du mal à les joindre, ils me disent qu'ils vont ré-ouvrir bientôt et que l'on pourra reprendre les séances comme avant... Le problème est que je n'ai plus le temps de faire ces séances... rnrnAi je un moyen de recours pour me faire rembourser ? rnrnMerci pour vos réponses.